lopper sous le rapport de : CROÎTRE EN *longueur*, EN *largeur*, EN *volume*. CROÎTRE EN *sagesse*, EN *vertu*. CROÎTRE EN *âge*. *Le peuple* CROISSAIT EN *nombre et* EN *force*. (Boss.) *Nos trente arpents, haussant en valeur,* CROISSENT EN *produit tous les ans.* (P.-L. Courier.) *L'homme ne peut* CROÎTRE DANS *la vérité sans* CROÎTRE *aussi* DANS *l'amour.* (Lamenn.)

. . . Si, comme on le dit, ce monde corrompu
Croissait toujours *en* vice et jamais *en* vertu,
Le ciel depuis longtemps eût perdu patience.
VIENNET.

— Fam. *Ne faire que croître et embellir*, Gagner rapidement de la taille et de la beauté : *Cet enfant* NE FAIT QUE CROÎTRE ET EMBELLIR. ‖ Fig. et souvent ironiq. Se développer, augmenter : *Sa passion* N'A FAIT QUE CROÎTRE ET EMBELLIR. *La sottise tous les jours* NE FAIT QUE CROÎTRE ET EMBELLIR. (Mol.)

— *L'herbe y croît*, C'est un endroit peu fréquenté : L'HERBE CROÎT *dans les rues de cette ville.* ‖ Fig. C'est une chose oubliée, négligée, dédaignée : L'HERBE CROÎTRA *sur le monde civil comme sur la campagne de Rome.* (E. Quinet.) *Ne laissez pas* CROÎTRE L'HERBE *sur le chemin de l'amitié.* (Mme Geoffrin.)

— Prov. *Mauvaise herbe croît toujours*, Se dit pour expliquer la croissance rapide d'un enfant de mauvais caractère, et par plaisanterie d'un enfant quelconque.

— v. a. ou tr. Accroître, augmenter, développer : *Les valets qui se plaignent de leurs gages peuvent-ils d'eux-mêmes les* CROÎTRE, *en se garnissant les mains?* (Pasc.)

M'ordonner du repos, c'est *croître* mes malheurs.
CORNEILLE.

. . . . . Les dieux n'ont dicté cet oracle
Que pour *croître* à la fois sa gloire et son tourment.
RACINE.

Je ne prends point plaisir *à croître* ma misère.
RACINE.

Que ce nouvel honneur va *croître* son audace.
RACINE.

‖ Vieux.

— Gramm. Ce verbe prend, dans ses temps composés, l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*, selon que l'on a en vue l'action seule ou l'action envisagée comme suivie d'un état qui s'est maintenu plus ou moins longtemps : *En quelques heures la rivière* A CRÛ *de plusieurs pieds. Voyez comme elle* EST CRUE *depuis l'orage d'hier.*

— Syn. **Croître, augmenter, s'augmenter.** V. AUGMENTER.

— **Antonymes.** Décroître, diminuer.

CROIX s. f. (kroi — lat. *crux*, même sens). Instrument de supplice formé quelquefois d'un seul pieu, plus souvent de deux pièces de bois placées en travers l'une de l'autre, et sur lequel on attachait des criminels condamnés à mort : *Supplice de la* CROIX. *Etre attaché à la* CROIX. *Etre mis en* CROIX. *Jésus-Christ est mort sur la* CROIX *pour nous racheter. Jésus-Christ allait au Calvaire portant sa* CROIX *sur ses épaules.* (Boss.)

— Par ext. Passion de Jésus-Christ, ses souffrances sur la croix : *Le mystère de la* CROIX. *La conversion du monde était réservée au Christ; c'était le fruit de sa* CROIX. (Boss.) *La* CROIX *de Jésus-Christ est faite pour anéantir dans nos cœurs tout ce qui n'est point Dieu.* (Boss.) *La* CROIX, *c'est la lumière, la force, la consolation du chrétien.* (M. de Quélen.) *La* CROIX *changea le monde.* (Chateaub.)

— Symbole de la foi chrétienne : *L'étendard de la* CROIX. *Quand on choisit la* CROIX *pour symbole, on n'est pas bien venu à y joindre l'épée.* (Rigault.) *La* CROIX *est l'étendard de la civilisation.* (Chateaub.) *La* CROIX *a été élevée pour que toutes les infirmités humaines vinssent se grouper autour d'elle.* (A. Guiraud.) *La* CROIX *est l'étendard et le bouclier du chrétien.* (Descuret.) ‖ Religion chrétienne; Eglise de Jésus-Christ : *Combattre, mourir pour la* CROIX. *La* CROIX *est aussi nécessaire au peuple français que le soleil est nécessaire au monde.* (Mirab.)

Au peuple d'Antioche il impose des lois,
Et leur fait embrasser le culte de la *croix*.
BAOUR-LORMIAN.

N'a-t-on pas vu jadis, en l'honneur de la *croix*,
Egorger les Saxons, brûler les Albigeois ?
VIENNET.

Partout, dans nos cités, la *croix* chancelle et tombe;
Quelques vieillards craintifs seuls en couvrent leur [tombe.
BRIZEUX.

— Par anal. Objet de piété ou de simple parure ayant la figure d'une croix : *Une* CROIX *d'or. Une* CROIX *en diamant. On élève une* CROIX *à la place où a été commis un meurtre.* (F. Soulié.)

Ta gloire est morte, ô Christ! et sur nos *croix* [d'ébène
Ton cadavre céleste en poussière est tombé.
A. DE MUSSET.

Cette *croix* qui sur vous fut trouvée,
Parure de l'enfance avec soin conservée;
Ce signe des chrétiens que l'art dérobe aux yeux,
Cette *croix*, dont cent fois mes mains vous ont parée,
Peut-être entre vos mains est-elle demeurée
Comme un gage secret de la fidélité
Que vous deviez au Dieu que vous avez quitté.
— Cette *croix*, je l'avoue, a souvent, malgré moi,
Saisi mon cœur surpris de respect et d'effroi.
VOLTAIRE.

‖ Objets placés de façon à figurer une croix : *Mettre des bâtons en* CROIX. *Placer des vergues en* CROIX ‖ Lattes en croix que les couvreurs et les maçons placent près de leurs chantiers, pour avertir les passants de se tenir à l'écart :

Là je trouve une *croix* de funeste présage.
BOILEAU.

‖ Traits croisés : *Marquer un mot d'une* CROIX.

— Insigne en forme de croix d'un ordre de chevalerie : *Gagner, mériter la* CROIX. *La* CROIX *du Saint-Esprit. La* CROIX *de Malte. La* CROIX *de Saint-Louis. La* CROIX *de la Légion d'honneur, ou simplement aujourd'hui la* CROIX *d'honneur et même la* CROIX. *La* CROIX *de l'ordre du Christ. La* CROIX *de Saint-Maurice. Les* CROIX *sont données pour avoir tué des hommes, les médailles pour en avoir sauvé.* (A. Karr.) *Des* CROIX! *c'est l'aumône aux mendiants de la littérature.* (Ed. Laboulaye.) *N'oubliez pas vos* CROIX : *on s'en moque en France, mais on en porte toujours.* (Alex. Dum.)

Mon fils le baron,
Quoique un peu poltron,
Veut avoir la *croix :*
Il en aura trois.
BÉRANGER.

‖ *Grand-croix* s. m., L'un des hauts dignitaires de divers ordres de chevalerie : GRAND-CROIX *de la Légion d'honneur. Il fut fait* GRAND-CROIX *de l'ordre de Saint-Louis.* (Fonten.) S'est dit autrefois du premier dignitaire, après le grand maître, dans l'ordre de Malte. ‖ *Grand' croix* s. f., Insigne en forme de croix que portent les hauts dignitaires de divers ordres de chevalerie. [Il ne faut pas confondre *grand' croix* s. f., qui désigne l'insigne, avec *grand-croix* s. m., qui s'applique au dignitaire décoré de la *grand'croix*]

— Insigne en forme de croix avec lequel on récompense les écoliers de mérite : *Cet enfant a souvent la* CROIX.

— Fig. Peines, afflictions de la vie : *Chacun a ses* CROIX *ici-bas. L'ambition est la* CROIX *des ambitieux.* (St Bernard.) *L'abnégation du soldat est une* CROIX *plus lourde que celle du martyr.* (A. de Vigny.)

Aussi le corps se plaint, le corps gémit sans cesse,
Accablé sous les moindres *croix*.
CORNEILLE.

‖ Sacrifice religieusement accepté : *Il y a des* CROIX *dont le sort est de demeurer cachées à l'ombre de celle de Jésus-Christ.* (Fléch.)

— Pop. Personne à charge : *C'est mon fils, monsieur, une grande* CROIX, *je vous assure.*

— *Croix anilée*, Croix qui est percée de trous par le milieu, et dont les extrémités sont recourbées en double pointe.

— *Croix ansée*, ou *de Saint-Antoine* ou *en tau*, Croix à trois branches en forme de T : *La* CROIX EN TAU, *béquille ou potence, fut adoptée symboliquement par quelques églises, à une époque assez ancienne.* (L. de Laborde.)

— *Croix d'épée*, Croix formée par la garde et la poignée d'une épée de chevalier. ‖ *Mariage sur la croix d'épée*, Sorte de mariage qui se faisait brusquement et sans les cérémonies ordinaires : *Il trouve Mlle de Vaubrun qui l'attendait, la prend, la met dans un carrosse, la mène chez M. de Gèvres, fait un* MARIAGE SUR LA CROIX DE L'ÉPÉE, *couche avec elle.* (Mme de Sév.)

— *Croix grecque*, Croix à quatre branches égales.

— *Croix latine*, Croix dont une branche est plus longue que les trois autres : *L'église Notre-Dame de Paris est construite en forme de* CROIX LATINE.

— *Croix de Lorraine*, ou *russe*, ou *patriarcale*, Croix à deux croisillons inégaux.

— *Croix de Malte*, Croix que les chevaliers de Malte portaient sur leur vêtement : *Je me suis fait faire un habit bleu, j'ai pris la* CROIX DE MALTE *et je pars.* (Chev. de Boufflers.) ‖ *Croix de Malte* ou *de Jérusalem*, Croix à quatre branches égales, s'élargissant par leurs extrémités.

— *Croix de par Dieu*, Tableau des lettres de l'alphabet, à cause de la croix dont on le faisait autrefois précéder : *Savoir sa* CROIX DE PAR DIEU. *C'est un homme qui sait la médecine à fond, comme je sais ma* CROIX DE PAR DIEU. (Mol.)

. . . . . Eh! monsieur, sais-je lire?
Je n'ai jamais appris que ma *croix de par Dieu.*
LA FONTAINE.

‖ Premiers éléments d'un art ou d'une science : *En toutes choses, il en est à la* CROIX DE PAR DIEU. ‖ Commencement : *Cette affaire en est toujours à la* CROIX DE PAR DIEU.

— *Croix pectorale*, Petite croix qu'un évêque porte suspendue sur la poitrine.

— *Croix processionnelle*, Croix que l'on porte au haut d'un manche en tête du cortége qui forme une procession.

— *Croix de Saint-André, en sautoir, en* X, *Croix de Bourgogne*, Croix oblique ou en forme de X, comme celle sur laquelle fut attaché l'apôtre saint André.

— *Croix de Toulouse*, Croix évidée, tréflée et pommelée d'or.

— *Privilége de la croix*, Privilége qu'avaient les croisés de ne pouvoir être poursuivis pour dettes, de ne point payer d'intérêt pour l'argent qu'ils empruntaient, de ne payer ni collectes ni tailles.

— *Faire une croix*, Mettre fin à quelque chose, indiquer qu'une chose est ou devrait être finie là, y renoncer : *Assez,* FAISONS UNE CROIX, *s'il vous plait. Mais toi, cousine, ne songes-tu plus à ce mariage, et* AS-TU FAIT TA CROIX *sur ce chapitre-là?* (G. Sand.)

. . . . Et trois!
Quand nous serons à dix *nous ferons une croix.*
MOLIÈRE.

Ce vers est comme passé en proverbe, et se trouve fréquemment dans la bouche de ceux qui sont impatientés par la répétition trop fréquente de quelque chose. En voici une application plaisante :

A MADAME LA LIGNE DE LYON.

Cinq retards en six jours! Tu nous bernes, je crois;
Quand tu seras à dix, nous ferons une +
(*Distique écrit par un voyageur mécontent sur le registre de plaintes de la ligne de Montgeron.*)

‖ *Faire une croix, une croix à la cheminée*, Noter un fait comme très-extraordinaire : *Comment! vous ici! Hâtons-nous de* FAIRE UNE CROIX.

— *Prendre la croix*, S'engager à faire partie d'une croisade : *Tout le monde* PRIT LA CROIX *et les armes.* (Montesq.)

— *Porter sa croix*, Etre sujet à des peines journalières, à des douleurs habituelles : *Chacun* PORTE SA CROIX *ici-bas. Un homme d'esprit consolait un de ses amis, qui se désolait de ne pouvoir obtenir la décoration. « Ne gémis pas, lui dit-il, tu n'aurais pas plus tôt ta* CROIX *que tu serais obligé de la* PORTER. »

— Loc. fam. *Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière*, Le recevoir avec une solennité qui rappelle celle qu'on met à recevoir un évêque. Voici l'origine de cette locution. Les fonctions de chanoine n'ont pas toujours été une simple sinécure. Jadis les offices religieux étaient fort multipliés, et il fallait assister à tous; celui de matines surtout était plus incommode que les autres, car son nom n'était pas encore menteur, et il se récitait à une heure très-matinale. Il arrivait donc plus d'une fois aux chanoines de préférer la douce chaleur du lit à l'atmosphère glaciale du chœur. Or, dans le diocèse de Beauvais, lorsque l'assistance des fidèles voyait une stalle vide au chœur, elle savait aussitôt le nom du chanoine paresseux. Au sortir de l'office, elle se dirigeait en procession vers le domicile du délinquant, précédée des enfants de chœur portant la croix et la bannière; là on lui donnait une espèce de charivari semblable à celui qui est usité pour les vieilles veuves remariées, pour les maris.... ; puis le cortége reprenait le chemin de l'église, emmenant quelquefois avec lui le chanoine tout penaud. L'usage tomba en désuétude, et les chanoines purent impunément dormir la grasse matinée; mais l'expression est restée, et s'emploie encore souvent. ‖ *Baiser ses pouces en croix*, Faire des vœux ardents pour la réussite d'une entreprise.

— Relig. *Signe de croix*, Sorte de geste religieux, usité dans l'Eglise catholique, et qui consiste à figurer une croix par un mouvement de la main, particulièrement en la portant successivement au front, à la poitrine et à chaque épaule : *Faire des* SIGNES DE CROIX. *Faire un* SIGNE DE CROIX *sur son front. En ce moment, le baron fit le* SIGNE DE LA CROIX *avec le pommeau de son épée.* (A. de Gondrec.) ‖ *Faire le signe de la croix*, Donner de grandes marques de frayeur ou de surprise : *Je me crus perdu et je* FIS LE SIGNE DE LA CROIX. ‖ *Chemin de la croix*, Suite de prières que l'on fait devant une série de quatorze tableaux représentant les scènes de la passion de Jésus.

— Ascét. *Mettre quelque chose au pied de la croix*, Le souffrir avec résignation pour l'amour de Dieu et en souvenir de la passion de Jésus-Christ : METTEZ *vos souffrances* AU PIED DE LA CROIX.

— Hist. relig. *La vraie croix*, ou simplement *la croix*, La croix sur laquelle est mort Jésus-Christ. ‖ *Invention de la croix*, Fête catholique instituée en mémoire de la découverte de la croix de Jésus-Christ, et qui se célèbre le 3 mai. ‖ *Exaltation de la croix*, Fête que les catholiques célèbrent le 14 septembre, en mémoire du rétablissement sur le Calvaire de la croix de Jésus-Christ. ‖ *Triomphe de la croix*, Fête qu'on célèbre à Tolède en mémoire de la bataille de Tolose, pendant laquelle une croix miraculeuse apparut, dit-on, dans les airs. ‖ *Chanoines de la Sainte-Croix*, Chanoines réguliers de Saint-Augustin. ‖ *Sainte-Croix de Coïmbre*, Chanoines réguliers établis en Portugal vers 1131. ‖ *Filles de la Croix*, Institut de filles qui se livraient à l'éducation. ‖ *Ordre de la vraie croix*, Association de femmes, fondée en 1668 par Eléonore, femme de Ferdinand III. ‖ *Ordre de Sainte-Croix de Fontavelle*, Ordre monastique de la règle de saint Benoît, fondé par Ludolf, évêque de Gubio. ‖ *Ordre de la croix de Saint-Dominique et de Saint-Pierre, martyr*, Ordre religieux militaire qui était conféré par les inquisiteurs dominicains.

— Hist. *Ordre de la Croix Rouge*, Ordre militaire de Bohême.

— Blas. Réunion du pal et de la fasce. ‖ Pièce honorable figurant une croix. ‖ *Croix ancrée*, Celle dont les extrémités sont crochues comme les pattes d'une ancre. ‖ *Croix bourdonnée* ou *pommettée*, Celle dont les extrémités sont en forme de boules. ‖ *Croix cléchée*, Celle qui, percée à jour, laisse voir le fond de l'écu. ‖ *Croix engrêlée*, Celle qui est dentelée sur les bords. ‖ *Croix fourchée*, Celle dont les extrémités présentent trois pointes. ‖ *Croix givrée* ou *gringolée*, Celle dont les extrémités figurent des têtes de serpent. ‖ *Croix pattée*, Celle dont les extrémités sont élargies. ‖ *Croix potencée*, Celle qui se termine par quatre plates-bandes.

— Anc. pratiq. *Appellation sous deux croix*, Cause d'audience relative à des dommages-intérêts contestés. ‖ *Appellation sous trois croix*, Affaire de même nature, mais constituant un procès par écrit. ‖ *Croix de cens*, Cens payable en deniers ou croix.

— Mus. Signe qui désigne la basse augmentée devant un chiffre, comme + 4, qui signifie quarte augmentée, ou la septième dominante au-dessous de 7, $\frac{7}{+}$. ‖ Signe qui indiquait anciennement le trille et le double dièse.

— Archit. Grande nef, chœur, sanctuaire et transsept d'une église, formant ensemble une sorte de grande croix : *Avant de pénétrer dans l'intérieur de la nef, il faut jeter les yeux sur le clocher, qui s'élève du centre de l'église, du milieu de la* CROIX. (Vitet.)

— Manége. *Faire la croix à courbettes* ou *à ballottades*, Faire exécuter au cheval des sauts qui se succèdent rapidement, dans des directions différentes, de façon à figurer une croix.

— Véner. *Croix de cerf*, Petit os en forme de croix qu'on trouve dans le cœur du cerf. ‖ Barre de fer transversale que l'on fixait autrefois au bas de la lame des épieux de chasse, et qui faisait avec la hampe un arrêt en forme de croix.

— Mar. Dans les corderies, Nom que l'on donne à une espèce d'étoile à quatre rayons, sur lesquels sont fixés les bouts des torons que l'on veut commettre en petit cordage. ‖ Situation des deux câbles d'un navire qui étant affourché a, pour éviter, passé sous le câble qui ne travaille pas. ‖ Position d'une vergue placée à poste sur ses bras et balancines. ‖ *Croix de Saint-André*, Grosse sangle en croix, en V ou en W, avec laquelle on soutient la voile de misaine.

— Fortif. *Croix de Saint-André*, Défense accessoire, formée d'un assemblage de pièces de bois aiguës, disposées d'une façon tout à fait analogue aux chausses-trapes, mais avec six pointes au lieu de trois.

— Monn. Côté d'une pièce de monnaie qui porte aujourd'hui la face et a longtemps porté une croix. ‖ Monnaie, dans le langage familier : *Si vous ne montrez la* CROIX, *vous n'obtiendrez absolument rien.* ‖ *N'avoir ni croix ni pile*, N'avoir pas le sou :

Le bien d'autrui avec le sien
Pour mettre (comme un homme habile)
Et vous laisser *sans croix ne pile*,
Frère Lubin le fera bien.
CL. MAROT.

— Jeux. *Croix de Jérusalem*, Sorte de jeu d'enfants, dans lequel il faut assembler en croix des morceaux de bois. ‖ *Croix ou pile*, *Croix et pile* ou *Croix-pile*, Jeu de hasard qui consiste à déclarer si une pièce de monnaie jetée en l'air montrera, par terre, la pile ou la face. Celui qui devine gagne l'enjeu : *Jouer à* CROIX OU PILE. *J'ai fait serment de ne plus tenir un cornet et de ne plus toucher une carte, mais, puisque vous voilà, jouons à* CROIX OU PILE *l'argent que nous avons sur nous.* (A. de Musset.)

Æneas, en tout fort habile,
Voulut qu'on jouât *croix ou pile*.
SCARRON.

‖ *Jeter, décider une chose à croix ou pile*, En abandonner la décision au hasard : *Louis XV* DÉCIDE À CROIX OU PILE *les choses les plus importantes qu'on propose dans son conseil.* (Mme de Tencin.)

— Techn. Morceau de bois qui porte les têtes de chardons à carder. ‖ Nom donné par les tisseurs à toute fausse direction, à tout intervertissement dans l'ordre de placement des fils de chaîne, des cordes du colletage, du remettage, de l'encantrage, etc. ‖ *Croix à essuyer*, Râteau de bois au moyen duquel, dans la fabrication des glaces, on essuie la table de coulage avant d'y verser le verre fondu. ‖ *Grande croix*, Plaque de fer munie d'un long manche, qui sert, dans la même fabrication, à soutenir les glaces quand on les introduit dans la carcasse.

— Typogr. Signe en forme de croix latine (†), dont on se servait autrefois pour renvoyer aux notes marginales. On ne l'emploie plus aujourd'hui que dans les livres d'église ou dans les dictionnaires, avec une valeur de convention.

— Chir. *Croix de Malte*, Sorte de bandage en croix.

— Astron. Autre nom de la constellation du Cygne. ‖ *Croix du Sud*, Constellation voisine du pôle austral, formée d'étoiles disposées en forme de croix :

L'ardente *croix du Sud* épouvante ses yeux.
C. DELAVIGNE.

— Moll. *Croix de mer*, Nom marchand de l'huître qu'on appelle aussi marteau. ‖ On la nomme encore CRUCIFIX DE MER.

— Bot. *Croix de Saint-André*, Nom vulgaire de la valantie ou croisette velue. ‖ *Croix de Calatrava* ou *de Saint-Jacques*, Nom vulgaire de l'amaryllis superbe. ‖ *Croix de chevalier*, Nom vulgaire de la herse ou tribule.

‖ *Croix de Jérusalem* ou *de Malte*, Nom vulgaire de la lychnide de Chalcédoine. ‖ *Croix de Lorraine*, nom vulgaire d'un cactus très-épineux.

— Minér. *Pierre de croix*, Nom vulgaire de la psaurotide géminée, parce qu'elle se présente en cristaux groupés de manière à figurer une croix.

— **Epithètes.** Sainte, sacrée, adorable, divine, céleste, élevée, dressée, lourde, pesante, infâme, affreuse, cruelle, sanglante, ensanglantée, bienfaisante, protectrice, salutaire, propice, victorieuse, glorieuse, symbolique.

— **Encycl.** Hist. *Supplice de la croix.* Le *supplice de la croix* est le plus ancien de tous ceux qui furent imaginés pour donner la mort à la suite de longues douleurs. Il prit naissance en Orient, où il subsiste encore dans certaines contrées, notamment au Japon. Il était bien connu des anciens Perses (Hérodote, III, 125; IV, 43; VII, 194) et des Scythes (Diodore de Sicile, II, 44). C'est le crucifiement perse dont il est parlé dans *Esdras* (VI, 11), dans *Esther* (VII, 9), et c'est probablement aux Perses que les Grecs l'avaient emprunté. Il était également usité chez les Egyptiens (Thucydide, I, 30) et chez les Carthaginois (Polybe, I, 86; Valère Maxime, II, 7). Ce qui servirait à prouver que le *supplice de la croix* n'est pas d'origine hébraïque, et qu'il a été enseigné aux Juifs par une nation étrangère, c'est que l'hébreu n'a pas un mot spécial pour désigner le crucifiement; il se sert du terme *thalah*, qui signifie *pendu*; ainsi Jésus est désigné dans certains écrits juifs sous la dénomination de *Thalwi*, le pendu. Il en est de même en arabe; le mot *salb* veut dire à la fois la pendaison et le crucifiement.

L'instrument de ce supplice consistait originairement en un simple poteau de bois fiché en terre et sur lequel le condamné était fixé avec des cordes et des clous; parfois même le poteau était remplacé par le premier arbre venu, et le criminel, cloué au tronc, avait les bras étendus dans le sens des branches; plus tard on fit la croix en forme de T, puis en X, que l'on appela dans la suite *croix de Saint-André*, en pairle, c'est-à-dire en Y, et enfin celle sur laquelle expira Jésus-Christ. Outre ces formes typiques, il y avait encore des variétés assez nombreuses différant par la façon dont étaient disposées les traverses de bois; mais elles se rapprochaient toutes de celles que nous venons d'indiquer. L'exécuteur commençait par se saisir du patient et par le coucher sur la *croix* posée à terre; puis, après l'y avoir fortement assujetti, soit au moyen de ligatures, soit avec des clous, il hissait le tout en se servant de cordages, et quatre pieux aiguisés fichés au pied de la *croix* la maintenaient en équilibre dans le sol légèrement creusé pour la recevoir. Chez les Romains, le *supplice de la croix* était réservé aux esclaves et aux grands criminels; il punissait le meurtre, le vol, et, avant de le subir, les condamnés étaient battus avec des lanières de cuir et traînés par les rues attachés aux branches d'une fourche.

Le récit de la passion de Jésus, contenu dans les Evangiles, nous initie à tous les détails de ce supplice, et ces détails concordent exactement avec ce que nous apprennent les auteurs latins dans différents passages. Le patient devait recevoir la flagellation (Quinte-Curce, VII, 11, 28), porter sa *croix* sur son dos jusqu'au lieu désigné pour l'exécution (Plutarque et Artémidore parlent de cette coutume dans divers endroits, ordinairement situé hors de la ville (Plaute, *Miles gloriosus*). Les mains étaient clouées; quelques auteurs prétendent que les pieds étaient seulement attachés avec une corde; d'autres ont cherché à déterminer si, lorsqu'on clouait les pieds, on employait un clou ou bien deux. La question n'a pas encore été résolue. On sait seulement que les Egyptiens, qui, eux aussi, de même que les Carthaginois, employaient le crucifiement, se contentaient de lier à la *croix* avec une corde les pieds et les mains du patient. La mort arrivait au milieu de longues et atroces souffrances, déterminées surtout par l'immobilité forcée du corps et par la tension des muscles; à cela venaient encore s'ajouter les étreintes de la faim et de la soif; cette torture se prolongeait trois jours et quelquefois plus (Pétrone, *Satyricon*, 111). Les Romains laissaient ordinairement le corps du supplicié attaché à la *croix*, où il devenait la pâture des oiseaux de proie.

C'est ce que nous apprend Horace dans sa Xe épître du livre Ier. Au lieu de dire à un esclave : *Tu ne seras pas pendu*, il s'exprime ainsi : *Non pasces in crusce corvos*, tu ne seras pas sur une croix la pâture des corbeaux. Aussi disait-on vulgairement chez les Latins, en parlant d'un coquin et surtout d'un esclave : *Crucis offla, corvorum cibaria*, reste de *croix*, gibier de corbeaux, comme on disait autrefois chez nous *gibier de potence*.

Les Juifs, au contraire, détachaient les suppliciés de la *croix* pour les enterrer, mais après leur avoir brisé au préalable les articulations. Si, au temps assigné pour leur trépas, il restait encore à ces malheureux quelque souffle de vie, ils poussaient la cruauté jusqu'à leur donner du vin fortifiant à boire. Ce vin, mélangé de myrrhe et d'autres aphrodisiaques, avait pour objet de les aider à supporter la douleur; ils le leur faisaient boire au moment du crucifiement, et, pendant le temps qu'ils étaient en *croix*, on ranimait leurs forces et leurs sensations au moyen de vinaigre dans lequel était infusée de l'hysope.

Le crucifiement passait pour un des supplices les plus douloureux et les plus ignominieux, *crudelissimum et teterrimum supplicium*, dit Cicéron. D'après les auteurs les plus compétents, ce furent les Romains qui firent connaître aux Juifs le *supplice de la croix*, à l'époque de leur domination en Palestine. A partir de ce moment seulement le crucifiement devint un châtiment légal; car, même dans l'historien Josèphe (*Antiquités judaïques*, XIII, 14, 2), il est considéré comme un acte de cruauté exceptionnel. Bormitius a écrit à ce sujet une dissertation intéressante, intitulée : *De cruce; num Hebræorum supplicium fuerit?* (Le crucifiement était-il un supplice juif?)

Ce supplice barbare fut aboli par l'empereur Constantin, et depuis lors on ne le vit plus apparaître que pour des cas exceptionnels. C'est ainsi qu'en France Louis le Gros fit crucifier en 1127 Berthold, qui avait assassiné Charles le Bon. Il poussa la cruauté jusqu'à faire attacher près de la croix un chien, qui, battu par le bourreau, mordait les pieds du patient. On vit aussi quelques hérétiques être condamnés à subir le supplice de la *croix* la tête en bas; mais en aucun temps le crucifiement ne fut rangé au nombre des peines appliquées judiciairement.

Instrument de la passion du Christ, la *croix* fut prise par les chrétiens pour symbole de leur foi et comme signe de la rédemption, et sa forme passa même dans l'architecture religieuse. L'Eglise célèbre la fête de l'*Exaltation de la croix* (14 septembre) en mémoire de ce que l'empereur Héraclius rapporta sur ses épaules, en 642, l'instrument de la Passion à l'endroit du Calvaire d'où le roi des Perses, Chosroès II, l'avait enlevé quatorze ans auparavant. La fête de l'*Invention de la croix* (3 mai) a été instituée pour célébrer la découverte de la *croix* de Jésus-Christ par sainte Hélène, mère de Constantin, pendant un pèlerinage qu'elle fit à Jérusalem en 326. Suivant des témoignages dont la valeur est diversement appréciée, la *croix* du Sauveur aurait été retrouvée enfouie dans la terre du Calvaire. Une partie de cette *croix* fut conservée dans l'église que la mère de l'empereur fit bâtir en ce lieu; d'autres fragments en furent envoyés à Constantinople et à Rome. Un nombre considérable d'églises et de fidèles possèdent des parcelles de ce bois précieux dont l'authenticité a été quelquefois et à juste titre mise en doute.

— *Epreuve de la croix.* On appelait ainsi une épreuve en usage en France au commencement du IXe siècle, et qui était ordonnée ou proposée à l'accusé pour se justifier; elle consistait à tenir ses bras étendus en *croix* le plus longtemps possible pendant la célébration de la sainte messe. Celui des deux adversaires qui restait le plus longtemps dans cette position gagnait son procès. Charlemagne ordonna par son testament qu'on eût recours à l'épreuve de la *croix* pour terminer les différends qui s'élèveraient à propos du partage de ses Etats; mais son fils Louis le Débonnaire s'y opposa, dans la crainte que la *croix*, image vénérée, ne fût profanée par quelqu'un des intéressés.

— Iconogr. « La *croix*, dit le savant M. Didron, est plus qu'une figure du Christ : elle est, en iconographie, le Christ lui-même ou son symbole. Aussi lui a-t-on créé une légende comme à un être vivant; aussi en a-t-on fait le héros d'une épopée qui est en germe dans les apocryphes, qui se déroule dans la *Légende dorée*, qui se détaille et se complète dans les œuvres de la sculpture et de la peinture depuis le XIVe jusqu'au XVe siècle. » Voici les principaux traits de cette histoire de la *croix :* Seth ayant planté sur la tombe d'Adam, son père, un rejeton de l'arbre de vie, il en sortit trois arbrisseaux qui s'unirent en un seul tronc. Moïse y cueillit la baguette avec laquelle il accomplit les prodiges qui marquèrent la délivrance des Israélites et leur séjour dans le désert. L'arbre étant devenu gigantesque, Salomon voulut en faire une colonne de son palais; mais, n'ayant pu l'affecter à cet usage, il le fit jeter, en guise de pont, sur un torrent. La reine de Saba refusa de passer sur ce pont, en annonçant qu'il causerait la ruine des Juifs. Le bois prédestiné fut alors plongé dans la piscine probatique et communiqua à l'eau sa vertu. Il servit enfin à faire le gibet sur lequel fut cloué le Rédempteur. Enfouie sur le Golgotha après la mort de Jésus, la *croix* fut découverte, au IVe siècle, par sainte Hélène, mère de Constantin, qui la partagea entre Constantinople et Jérusalem. La portion qui se trouvait dans cette dernière ville fut enlevée au VIIe siècle par Chosroès II, roi de Perse. « Ce prince, dit l'auteur de la *Légende dorée*, se flattait de posséder le Fils de Dieu en possédant la *croix*, et la faisait trôner à sa droite, comme Dieu le Père fait trôner son Fils. Le bois sacré fut reconquis en 629 par l'empereur Héraclius, qui le ramena en triomphe à Jérusalem. Dispersée depuis en une multitude de parcelles dans l'univers chrétien, la *croix* fait des miracles comme Jésus-Christ lui-même : elle ressuscite les morts, donne la vue aux aveugles, guérit les paralytiques, purifie les lépreux, met les démons en fuite, éteint les incendies et brise la fureur des flots déchaînés. Telle est la vertu de la *croix* que, même dans l'Ancien Testament, il suffit d'une allusion à cet arbre mystérieux pour rendre la vie ou préserver de la mort. Ainsi Isaac ayant porté sur ses épaules le bois qui devait servir à son sacrifice et qui était disposé en forme de *croix*, Dieu envoya un ange pour arrêter le bras d'Abraham. Ainsi, avant leur sortie d'Egypte, les Hébreux tracèrent, avec du sang de l'agneau pascal, une *croix* en forme de *tau* sur toutes leurs maisons, et ils durent à ce signe d'être préservés de la plaie qui frappa les Egytiens. Ainsi, dans le désert, Moïse ayant érigé un pieu qui avait cette même forme et y ayant attaché un serpent d'airain, les Israélites qui regardèrent cet emblème du crucifiement furent guéris des morsures venimeuses des reptiles. Ainsi, enfin, lorsque Elie rencontra la veuve de Sarepta, cette pauvre femme ramassait et tenait croisés deux morceaux de bois destinés à cuire son pain, et c'est pour cela que Dieu multiplia la farine et l'huile dans sa maison et fit ressusciter son fils par le grand prophète.

Dans un poëme écrit en l'honneur de la *croix* (*De laudibus sanctæ crucis*), Raban Maur, archevêque de Mayence, en 847, ne s'est pas contenté de signaler la présence de la *croix* dans les nombres, dans les lignes géométriques, dans les noms, dans les êtres surnaturels, dans les êtres humains, il s'est encore ingénié à découvrir des combinaisons de lettres qui lui donnent des *croix;* il asservit puérilement sa poésie à dessiner toutes les formes possibles de la *croix* dans les syllabes de ses vers. « Bien avant Raban, dit M. Didron, les Pères avaient fait remarquer que la forme de la *croix* était gravée dans les productions de la nature, dans les œuvres de l'homme, dans l'attitude des choses inanimées, dans le geste des êtres vivants. Le monde a la forme d'une croix : l'orient brille au sommet, le nord est à la droite, le midi est à la gauche, et l'occident s'allonge sous la plante des pieds. Les oiseaux, pour s'élever au ciel, étendent leurs ailes en *croix*. L'homme, pour prier et pour fendre les eaux à la nage, est porté par la *croix*. C'est parce qu'il a le corps droit et qu'il peut étendre les bras en *croix* que l'homme diffère de la bête. Le vaisseau, pour voler sur les mers, déploie ses antennes en forme de *croix*, et il ne peut couper les vagues si le mât ne se dresse pas en l'air comme la *croix;* enfin on ne peut labourer la terre sans ce signe divin, et le *tau*, lettre en *croix*, est la lettre du salut. » On a donc rendu à la *croix* un culte semblable, sinon égal, à celui que l'on a rendu au Christ : on adore ce bois sacré presque comme Dieu lui-même; les catholiques lui ont consacré deux fêtes spéciales, celle de l'*Invention de la croix* qui se célèbre au 3 mai et celle de l'*Exaltation de la croix* qui a lieu le 14 septembre; on lui a dédié une foule d'églises; bien mieux, la plupart de nos églises, grandes et petites, cathédrales et simples chapelles, reproduisent dans leur plan la forme d'une *croix*. Ceci nous conduit à parler des différentes espèces de *croix*.

Il y a quatre espèces principales de *croix :* 1o La *croix* sans sommet (*crux commissa* ou *patibulata*), que les iconologues appellent ordinairement *croix en* T ou *en tau*, parce qu'elle affecte la forme de cette lettre, qui, chez les gentils, était un symbole de vie, de félicité, de salut. D'après une tradition adoptée par plusieurs antiquaires, la *croix* du Sauveur aurait été une *croix* en T (v. CRUCIFIEMENT). On trouve des *croix* de cette espèce tracées sur des sarcophages chrétiens des premiers siècles, et quelquefois le T est accosté de l'A et de l'Ω. Quelquefois aussi le T est employé comme symbole au milieu du nom d'un défunt dans les inscriptions sépulcrales; ainsi en est-il sur un marbre du IIIe siècle découvert par le chevalier de Rossi au cimetière de Calliste : IRETNE. M. l'abbé Martigny pense que le T pourrait bien n'être ici que le signe hiéroglyphique de la vie future; les premiers chrétiens auraient adopté en cela le langage figuré des anciens et en particulier des Egyptiens, qui plaçaient entre les mains de leurs dieux une sorte de clef à anse, ressemblant assez bien à un T, et à laquelle les antiquaires ont donné le nom de *croix ansée*. Beaucoup d'églises primitives, surtout les basiliques de Constantin, accusaient à peu près cette forme du tau; l'église romano-byzantine de Bellaigne, en Auvergne, a cette configuration.

2o La *croix* avec sommet et à quatre branches (*crux capitata, crux immissa*), composée d'un arbre vertical ou hampe et d'une barre transversale dont les bras se nomment transsepts ou croisillons. C'est la *croix* dont la forme a prévalu jusqu'à nos jours dans les pratiques de l'art et du culte, et qui, d'après la symbolique chrétienne, possède la vertu la plus grande. « En effet, dit M. Didron, la *croix* à trois branches est la *croix* anticipée, la *croix* figurée, la *croix* de l'Ancien Testament; la *croix* à quatre parties est la *croix* réelle, la *croix* de Jésus, la *croix* de l'Evangile. La *croix* en tau ne possédait de vertu que par la *croix* à quatre branches; c'était comme une planète n'ayant pas de lumière en elle et recevant tout son éclat du soleil de l'Evangile. » L'opinion qui veut que l'instrument de la Passion ait été une *croix* à quatre branches est la plus répandue; elle s'appuie sur le témoignage d'un grand nombre de Pères, notamment de saint Irénée, de saint Augustin, de Nonnus. Il y a deux variétés principales de *croix* à quatre branches : la *croix grecque*, dont la traverse et la hampe ont la même longueur, sont perpendiculaires l'une à l'autre et se coupent par la moitié, de telle sorte que les quatre branches sont égales entre elles; et la *croix latine*, dont la hampe est plus longue que la traverse et dont le pied est plus long que le sommet et les croisillons. Cette dernière forme est celle d'un d'homme étendant les bras; c'est aussi celle que l'on assigne généralement à la *croix* du Rédempteur. « La *croix* latine, dit encore M. Didron, ressemble à la *croix* réelle de Jésus et la *croix* grecque à une *croix* idéale. Ainsi les Latins, plus matérialistes, ont préféré la forme plus naturelle; les Grecs, plus spiritualistes, ont idéalisé la réalité, ont poétisé et transfiguré la *croix* du Calvaire. D'un gibet les Grecs ont fait un ornement. D'abord ces deux types n'étaient pas affectés spécialement l'un à l'Eglise grecque, l'autre à l'Eglise latine; ils étaient, dans le principe, communs aux deux contrées, qui les admettaient indifféremment. Ainsi, dans Procope, il est dit que l'église des Saints-Apôtres, à Constantinople, fut construite sur le plan d'une *croix* et que l'on fit le pied de cette église ou la nef plus long que le sommet ou le chœur, afin de lui donner exactement la forme de la *croix*. En outre, les plus anciennes sculptures de la Grèce montrent à Athènes, en Morée, en Macédoine, à Constantinople, des *croix* à branches inégales. Toutefois l'autre type est le plus fréquemment employé dans l'Eglise d'Orient : il se montre dans l'ensemble et les détails des monuments religieux, dans l'architecture comme dans la décoration. En plan, beaucoup d'églises orientales offrent la forme d'une *croix* grecque. Cette même *croix* orne la plupart des chapiteaux byzantins. A Saint-Démétrius de Salonique, à Sainte-Sophie de Constantinople, à Saint-Marc de Venise, à Saint-Vital de Ravenne, la *croix* à branches égales, libre ou inscrite dans un médaillon, brille au milieu des torsades, des entrelacs et des feuilles d'acanthe. En peinture, les vêtements de saint Jean-Chrysostome sont brodés de petites *croix* grecques qui coupent des cercles en quatre parties égales; d'autres *croix* grecques, libres et multipliées à l'infini, ornent la chasuble de saint Grégoire de Nazianze. C'est une *croix* à branches égales qui partage le nimbe de Dieu; c'est une *croix* à branches égales que les chevaliers de Malte, héritiers des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, portaient pour décoration distinctive de leur ordre. En Occident, la *croix* à branches égales fut connue et adoptée comme la *croix* à branches inégales. Ainsi les sarcophages, les colonnes et les piliers, les pierres d'autel étaient et sont encore marqués de *croix* grecques; mais l'autre type nous appartient plus particulièrement. Nos églises s'ordonnent ordinairement sur la forme de la *croix* latine : dans le pied est la nef longitudinale, dans les croisillons sont les transsepts ou nef transversale; le chœur occupe le sommet. Plus on remonte haut dans les siècles du moyen âge, plus le chœur est court, plus la nef est longue. Dans les basiliques de Constantin, la nef transversale, appelée croisée ou transsept, coupe la nef longitudinale immédiatement après l'abside; elle ne laisse pas de place pour le chœur. A partir du XIIIe siècle, le chœur s'allonge et force la croisée à descendre vers l'occident. Il y a même des églises dont la nef transversale est plus rapprochée du portail que de l'abside, en sorte qu'on a toujours une *croix* latine, puisque les branches sont inégales et que la croisée coupe la nef en deux parties d'inégale longueur; mais c'est une *croix* latine renversée et dont le sommet est plus long que le pied. L'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, est dans ce cas. »

Parmi les variétés de la *croix* à quatre branches, nous citerons encore : la *croix en sautoir* ou *croix en X* (*crux decussata*), que l'on appelle vulgairement *croix de Saint-André*, à cause de la tradition qui veut que cet apôtre soit mort sur un gibet de cette forme; la *croix de Malte*, la *croix de Jérusalem*, la *croix de Toulouse* et la *croix de Florence*, dont les quatre branches sont égales entre elles comme celles de la *croix* grecque, mais qui s'en distinguent par leur ornementation.

3o La *croix* à double traverse, dite *croix archiépiscopale*, ou *patriarcale*, ou *russe*, ou *de Lorraine*. Dans cette *croix*, la traverse supérieure, plus courte que la traverse inférieure, figure, suivant quelques iconologues, un large écriteau qu'on avait cloué sur la *croix* du Christ, avec l'inscription connue : *Iesus Nazarenus Rex Iudæorum*. On rencontre fréquemment cette *croix* dans les monuments chrétiens de l'Attique, de la Morée, du mont Athos. Elle a été adoptée pour le plan de plusieurs églises cathédrales d'Angleterre, notamment de celles de Lincoln, de Beverlac, de Rochester, de Worcester : la première traverse coupe la nef longitudinale par la moitié; de la portion occidentale ou inférieure est formée la nef proprement dite, et de la portion supérieure, le chevet de l'église. Mais ce chevet lui-même est coupé en deux moitiés par la seconde traverse, ordinairement plus courte que la première. En deçà, c'est-à-dire de la première à la seconde traverse, est le chœur; au delà, c'est-à-dire de la seconde traverse au sommet de la *croix*, est le sanctuaire. Cette disposition est à peu près particulière à l'Angleterre; cependant la grande église abbatiale de Cluny avait des transsepts doubles, et chacun des quatre croisillons était